

Table with subscription rates for daily and semi-daily editions, including prices for one year and six months.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL QUOTIDIEN

Table with advertising rates for various types of ads, including first and subsequent insertions.

Bureaux à Québec: No. 1, rue Beaud, à côté du bureau de Poste.

Editeur-Propriétaire: S. MARCOTTE

Rédacteur en Chef: HÉCTOR FABRE

Successors à Montréal: Fabre & Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 17 NOVEMBRE 1875

L'ARGENT FATAL

(SUITE)

Mais qu'est-ce donc? dans la cour, l'espoir semble bruir parmi la populace; en dehors, tous les yeux sont tendus.

Un casque étincelant dépasse le sommet du mur extérieur; c'est un pompier qui monte sur le grand orme situé dans le préau. "Bravo!" crie la foule.

Il a les reins ceints d'une corde; sa figure est tournée vers l'arbre. Il grimpe, grimpe comme un chat, plus haut, encore plus haut, toujours plus haut, jusqu'au moment où il atteint une branche placée à douze pieds au-dessus de la fenêtre et éloignée latéralement de la même distance.

Bravos redoublés de la foule. Mais madame Dodd, que la terreur rend à moitié folle, les implore de ne pas l'encourager: "C'est mon enfant! crie-t-elle avec désespoir; c'est mon téméraire Edouard! Descends, Edouard, pour l'amour de ta mère, descends! Oh! bonnes gens, priez pour nous."

Elle se couvre la figure et prie en tremblant et en sanglotant, prête à défaillir. A quelques mètres derrière se tient une autre femme qui est arrivée plus tard et qui, comme elle, ne peut avancer d'un pas, entourée qu'elle est de tous côtés. Cette femme est plus effarée que madame Dodd, non sans raison, car elle sait qu'est derrière cette fatale fenêtre. Le nom de cette femme: Edith Archbold.

En ce moment, les flammes se précipitant à travers le toit se déroulent vers le ciel en tourbillons immenses. Edouard, brûlé et presque aveuglé, parvient à attacher sa corde à la branche; puis, calculant la distance verticale et latérale qu'il a parcouru, il prend la longueur de corde nécessaire et s'élanche dans l'espace.

La foule oppressée ne fait pas entendre même un murmure. O horreur! il n'atteint pas la fenêtre et rebondit en se balançant en arrière.

Cri de terreur! Mais Edouard n'a jamais espéré sauter jusqu'à la fenêtre: la corde le ramène jusqu'au tronc principal de l'orme; il le frappe vigoureusement du pied, et grâce à cet élan et au mouvement herculéen de ses reins, il s'approche d'un pouce plus près de la fenêtre, revient en arrière et revient de nouveau. Par ce balancement répété, il gagne de plus en plus sur l'espace, puis en augmentant la corde d'un pouce à chaque élan, ses pieds, dans leur vol, passent au-dessus du rebord de la fenêtre, puis un peu plus haut, plus haut encore, et alors, ô spectacle étrange et glorieux! chaque fois que ce héros, les lèvres serrées, les yeux audacieusement fixés sur les flammes qui léchent le mur, le visage éclairé d'une double lueur, celle de l'âme et celle de la sur son frère support, essayant toujours d'atteindre la fenêtre, les têtes de la foule palpitante, pleine d'espoir, de crainte et d'admiration s'avancent et reculent; on ne le suit seulement pas du cœur, mais tous les corps suivent également le mouvement du sien, à mesure que son vol devient de plus en plus rapide dans l'air ombragé, étoilé des étincelles qui tombent comme grêle.

Et ces hommes, ces frères, pour le salut desquels le brave pompier fait des efforts surhumains, connaissent-ils leur position désespérée? Sont-ils encore en vie? Il n'y a qu'une heure, Alfred était sur son lit, plein d'espoir. Il s'attendait, à toute minute, à entendre le bruit de la clef dans la porte. Il était tout prêt. Hélas! son libérateur ne venait pas, encore un nouvel obstacle! Bientôt il entendit un grand bruit dans la maison: on montait et on descendait. Il sentit une odeur de charbon; au dehors l'orme paraissait en pleine lumière. Cela lui fit plaisir d'abord; il exérait cette maison. Avant peu cependant il s'épouvanta et frappa du poing sur la porte pour tâcher de la forcer.

—Au feu! criaient-ils de toutes parts. Au-dessus de sa tête pétillait

la flamme. Il se démena dans sa chambre comme un lion dans sa cage. Il s'élança vers la fenêtre et passa sa main au travers, mais le bois céda, il rebondit de nouveau et reposa sa main sur le chassis. Il s'éleva par la force du poignet presque jusqu'à la fenêtre, mais le bois céda, il rebondit par terre et fut presque étourdi du coup. Le rugissement des flammes devenait terrible.

En cet instant David, qui était resté dans son lit sans s'inquiéter le moins du monde de ce qui se passait, se leva en sursaut, et d'une voix de Stentor donna ordre sur ordre: "Férez les voiles! Tout le monde aux voiles!"

Il se croyait au milieu d'une tempête.

—Chut! chut! s'écriait en vain Alfred.

Une poutre tomba du plafond sur le plancher: il fallait s'attendre à tout maintenant. Là-dessus David s'imaginant que le vaisseau avait fait côte, continua d'une voix perçante à donner les ordres nécessaires en pareille occurrence, si terrible et la ressemblance entre les voix furieuses des éléments! Mais Alfred l'implorant, finit par le faire s'agenouiller à côté de lui, tint sa main dans la sienne et pria.

Pendant qu'ils étaient à genoux et qu'Alfred pria, la mort et la vie se disputaient ces deux hommes: par-dessous la porte, quelque étroit que fut le passage, et à travers le trou de la serrure s'introduisait peu à peu une fumée chaude et étouffante, et l'ombre d'un géant, projetée du dehors, voltigeait dans la chambre, allant et venant sur le mur. Alfred ne savait ce que c'était, mais il en conçut un vague espoir: il pria à haute voix — de ce ton dont les hommes ne se servent que pour demander le salut de leur corps. La foule l'entendit et fit silence.

La fumée pénètre de plus en plus dans la chambre, elle les avers, elle les suffoque. En ce moment la plus grande partie du toit s'effondra avec un bruit terrible; les poutres enflammées, des tuiles toutes rouges, pleurent avec fracas jusqu'au bas de la maison; les murs tremblent, et mille jets s'élancent vers le ciel comme le bouquet d'un feu d'artifice; puis retombe un nuage de fumée. Alfred recommande son âme à Dieu et se prépare à mourir.

Boum! comme un coup de canon, voici que se précite à travers la fenêtre, au milieu des applaudissements frénétiques de la foule et des cris de sa pauvre mère, un jeune homme couvert d'un casque, la corde en main, il met pied à terre au milieu des éclats de vitre et de bois: "Debout! il y a de la vie!" rugit le héros — et les étreignant étroitement, il les relève d'un effort prodigieux: les trois visages se rapprochent, éclairés d'une lueur bleue. Edouard reconnaît son père et le "miserable"; et le "miserable" reconnaît Edouard. "Oh! — Ah!" sont échangés comme deux coups de pistolet, — mais pas un mot. Edouard assujettit sa corde, qu'il attache; alors, se posant dessus et tenant sa corde en guise de garde-fou, il leur crie: "Allez, vite! sur votre vie!" — Mais le pauvre David, prétendant que c'était abandonner le vaisseau, se refuse à sortir, jusqu'au moment où Alfred lui assure que le capitaine l'a ordonné. David se soumet aussitôt, et, roulant sa meche de cheveux, il fait un salut à Edouard, qu'il prend pour cet officier, et descend enfin le long de l'échelle. Alfred le suit.

Dès que ces deux hommes émergent de la maison en flammes, madame Dodd, que la témérité d'Edouard a déjà rendue presque folle, voit et reconnaît son mari. Quelle terreur! quelle joie! quelle gratitude! quelle orgueil! quelle tempête d'émotions! Mais ses craintes ne touchent pas à leur fin: Edouard, afin de ne pas surcharger l'échelle, se pend à la corde par les mains et se glisse ainsi vers l'arbre. Partageant ses regards entre son mari qui descend avec prudence et son sauveur, son fils, qui se pend des mains à ce frère support, son cœur d'épouse et de mère palpite violemment. La foule applaudit de nouveau, mais la mère crie et se couvre le visage. Enfin ces objets de son amour sont sains et saufs; les bravos frénétiques la font tressaillir de joie et d'orgueil. Tout à coup il semble que

le silence se fasse et que le terrible incendie soit éteint; alors cette épouse, cette mère succombant à ses émotions, s'affaisse et perd connaissance: on la soutient.

Dans la cour la foule, se divisant se précipite moitié vers ceux qui viennent d'être sauvés, moitié vers ceux qui viennent d'être sauvés, moitié vers le brave pompier. Alfred et David sont accablés de curieux sympathiques. Il leur faut presser plus de cent mains d'honnêtes gens; mais d'autres se ruant, les deux compagnons sont presque enlevés par la foule.

—Doucement, mes bons amis, ne nous séparez point, dit Alfred.

—C'est le gardien, dit une voix dans la foule.

—Oui, je suis son gardien et j'ai besoin de le retirer tranquillement de cette presse. Autrement toute cette agitation lui fera du mal. Mes bons amis, aidez-moi à sortir par cette porte-là.

—Très-bien, répondent-ils, et ils l'accompagnent précipitamment jusqu'à la porte de derrière. Rooke, qui est à vingt mètres de là, voit ce mouvement qui excite ses soupçons. Il se fraye un passage par la force et tâche d'attendre Alfred en silence. Bientôt, à sa grande surprise, Alfred tourne la clef et s'échappe rapidement avec David, en laissant la porte ouverte. Rooke crie à tue-tête: "Arrêtez-le!" et il fait des efforts désespérés pour gagner la porte; mais une autre foule qui a attendu dans la rue, voyant la porte ouverte, se précipite dans la cour, et le passage est aussitôt bouché. Au milieu de cette confusion, Alfred entraîne David le long d'un mur, lui dit de se tenir tranquille, et disparaissant derrière un hangar, il fuit en en courant au hasard.

Quel n'est pas son effroi en découvrant David qui le suit! Celui-ci, avec l'agilité d'un fou, le rejoint bientôt. Il hennit comme un cheval en liberté et crie gaïement: "En avant, camarade! je sens l'eau bleue." — Alors venez donc, dit Alfred que l'agitation rend lui-même à moitié fou.

Et nos deux fugitifs s'élançant au pas de course, traversant les haies, franchissant les fossés, déchirés, saignants, éclaboussés, triomphant; derrière eux l'homme en flammes, au-dessus de leur tête la voûte étoilée de l'air frais de la liberté, qui les pénétre de son souffle enivrant et siffle à leurs oreilles.

Alfred sent sa poitrine se dilater, il rit de joie, il chante de joie, il gambade en marchant; peu lui importe où il va. David prend le commandement, et ne cessant de humer l'air, il dirige sa course vers l'eau azurée. C'est ainsi qu'ils se précipitent à travers l'espace toute la nuit.

Libres!

(A continuer)

THOMAS MICHAUD, Libraire de St. Roch, Coin des rues Desossés et St. Roch.

Le sous-signe à l'honneur d'annoncer au public et à ses amis, tout en le remerciant de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, qu'il vient d'acquiescer, consistant en la vente de son ouvrage de Poésies et de toutes les autres œuvres d'art et de littérature en genre d'habits en genre d'habits en genre d'habits.

THOMAS MICHAUD, Libraire, 101, rue St. Roch, Québec.

THOMAS MICHAUD, Libraire, 101, rue St. Roch, Québec.

THOMAS MICHAUD, Libraire, 101, rue St. Roch, Québec.

THOMAS MICHAUD, Libraire, 101, rue St. Roch, Québec.

THOMAS MICHAUD, Libraire, 101, rue St. Roch, Québec.

THOMAS MICHAUD, Libraire, 101, rue St. Roch, Québec.

THOMAS MICHAUD, Libraire, 101, rue St. Roch, Québec.

THOMAS MICHAUD, Libraire, 101, rue St. Roch, Québec.

CELEBRE ONGUENT Du DR. ROBERTS

L'ami du Pauvre Homme, est recommandé avec confiance au Public comme un remède infallible dans le traitement des blessures de toutes sortes; des jambes ulcérées, d'ulcères existant depuis vingt ans de Coupures, Brûlures, Ecrasures, Angélures, Contusions, Scorpions, Scorbutiques, Boutons sur la Figure, Maux de Yeux, Maux de Tête, de Poitrine, Echarde, Fistules, Hémorrhoides, etc. C'est aussi un spécifique pour les Éruptions qui s'élevaient avant la vaccination. Vendu en pots à 12, 14, et 25 cent.

Pil les Ant-Scrofuleuses du Dr. Roberts ou PILULES ALTERNANTES, garanties par une expérience de soixante ans, est un des meilleurs médicaments qui aient été découverts pour purifier le sang et assister dans le traitement de la gonorrhée, de la syphilis, de l'écoulement de l'urètre, de la scrofule, de l'affection scrofuleuse, des Inflammations des Glandes, surtout celle du cou, etc. C'est une sorte de purgatif doux et agréable pour les Familles, qui peut être pris en tout temps sans obligation de régime, le matin ou le soir, à raison de 12, 14, et 25 cent.

EN VENTE PAR LES PROPRIETAIRES BEACH ET BARNICOTT, Dispensaire, Bideport Angletierre. Et par tous les pharmaciens et vendeurs de drogues respectables.

Le Grand Remède Anglais

Poudre de Condition pour les Cheveux de Clark. C'est le meilleur Poudre de Condition. Anglaise sur le marché. Pour le tout désigné elle n'a jamais été égale. La recette pour sa préparation est l'œuvre d'un grand maître et elle est employée par lui avec un succès sans précédent pendant le cours d'une longue carrière comme vétérinaire. Les cultivateurs de Londres disent qu'ils ont vu la seule Poudre de Condition à laquelle on puisse se fier, quand elle se administre sous sa forme pure, elle produit un effet presque merveilleux, augmentant l'appétit, donnant à la nourriture plus de force, produisant le sang, lui donnant une circulation égale, elle constitue l'élément nouveau et vivement apprécié par les cultivateurs, par un poil luisant et l'activité et la vivacité des mouvements. Aucun animal ne peut être en santé, si son poil est rude et aboussi, et son aspect languissant. La Poudre de Condition pour les Cheveux, est un tonique parfait et produira effet dans les maladies aiguës, tels que la Catarrhe, l'écoulement, etc.

Elle est également utile pour bêtes à cornes, les moutons et porcs, et peut être employée avec succès dans les maladies aiguës, telles que la Catarrhe, l'écoulement, etc.

Professeur d'Anatomie au Collège Vétérinaire Royal, Londres. J. W. Swayley, Agent de Gros pour la Péninsule, à qui tous ordres devront être adressés. Distribué par les droguistes et par tous les pharmaciens de la province. Frédéric, 5 ans 1875-1876.

Le traitement est sans exception le plus efficace et le meilleur marché du pays. Sa composition est le résultat d'une connaissance scientifique parfaite des pouvoirs de l'usage des condiments pour les maladies. Il est absorbé aussitôt appliqué, et ne produit aucune irritation. Les personnes malades depuis longtemps, agissant sur les douleurs et les douleurs avec une puissance non moins efficace, que l'on peut se fier à. Il est en usage depuis six années passées, et son extension s'est fait rapidement par sa popularité, et a établi sa supériorité sur tous les autres remèdes du même genre. Les constructeurs de chevaux le déclarent inappréciable, et ayant fait usage, ne peuvent se passer. "Il n'y a rien de pareil." "Il agit comme un charme." "C'est le traitement par excellence." "C'est l'expression d'un million de personnes qui ont été guéries par son usage." "C'est un remède qui sera appliqué partout, et qui sera appliqué partout." "C'est le traitement par excellence." "C'est l'expression d'un million de personnes qui ont été guéries par son usage." "C'est un remède qui sera appliqué partout, et qui sera appliqué partout." "C'est le traitement par excellence." "C'est l'expression d'un million de personnes qui ont été guéries par son usage." "C'est un remède qui sera appliqué partout, et qui sera appliqué partout."

PIANOS H&B ANONIUMS, Musique en Feuilles, etc., Au No. 32, RUE ST. JEAN, Haute-Ville.

A. & J. VEZINA, ont l'honneur d'informer le public que la stagnation des affaires et pour faire place à de nouvelles importations ils vendent

Grande Réduction, Les magnifiques Pianos HALLET, DAVIS & CIE.

Harmoniums de Ire classe, Sur lesquels ils désirent attirer particulièrement l'attention des Messieurs du Clergé et des Dames Religieuses.

PIANOS DROITS, de Londres, Romanos Esquises venant d'êtres reçus POUR QUI TON CŒUR? 50 etc.

ANGE ADORÉ, 40 " JESU NAÏM PAS, 25 " LES PLAINTES DE LA JEUNE FILLE, 35 " LA FULTE DE L'AMOUR, 60 " MATHIEU, 60 " LA CAPRICIOSA, 65 " A UNE FRAÏME, 60 " JE T'AIMAIS, 60 "

Québec, 14 août 1875.

Québec, 14 août 1875.

Québec, 14 août 1875.

Québec, 14 août 1875.

Épargnez votre Combustible.

Achetez le "Ventilateur pour Poêle Sourd" Patented le 9 Février 1875

Il pourra être vu en opération en tout temps au magasin des soussignés.

VENEZ LE VOIR ET L'EXAMINER. PRIX \$5.00.

A vendre par JOSEPH O. LABBE & CIE, Écriteurs et Agents Généraux, Québec, 9, nov. 1875.

Grande Vente à Bon Marché, Les Célèbres Biscuits

DE LA MAISON VIAU & FRÈRES, MONTREAL

M. TREMBLAY & CIE, MARCHANDS ÉPICIERS, No. 89, coin des rues de l'Église et des Fossés, St. Roch.

Les Soussignés ont l'honneur de présenter au public et aux partisans en général, des biscuits de toutes sortes, de toutes les villes, et de la campagne, et qui n'ont rien de leur nature. Les biscuits sont transportés à domicile et en bon ordre. Les parties de la vie, à n'importe qu'il soit de la journée. Les marchands de la campagne ont tout intérêt à se procurer de ces biscuits, car ils sont très utiles. Les soussignés ont l'honneur de présenter au public et aux partisans en général, des biscuits de toutes sortes, de toutes les villes, et de la campagne, et qui n'ont rien de leur nature. Les biscuits sont transportés à domicile et en bon ordre. Les parties de la vie, à n'importe qu'il soit de la journée. Les marchands de la campagne ont tout intérêt à se procurer de ces biscuits, car ils sont très utiles.

DASTOUS, ST. LAURENT ET CIE., MARCHANDS QUINCAILLERS.

Huile Extra pour Engins, Huile d'Esturgeon de Dow pour Liniment.

Pompes Hydrauliques, Pompes à Vapeur de King.

Peinture Glacée, Tranche Brevetée.

Agents pour la vente des TRANCHES BREVETÉES de Ahearne & Walsh, pour couper le pain, la viande, légumes, etc.

A. S. GIFFARD, Artiste, 1901, rue St. Valier, St. Roch.

Portrait à l'huile et au Crayon dans le meilleur style. Ceux qui à l'approche des fêtes se proposent de présenter des Portraits à leurs parents et à leurs amis, sont respectueusement sollicités d'envoyer leurs commandes le plus vite possible, afin de donner à l'artiste le temps d'exécuter ces Portraits avec soin.

Québec, 29 oct. 1875—2m

BOIS DE CHAUFFAGE.

Le soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il est prêt à recevoir des commandes pour le Bois de Chauffage, tels que

ÉRABLE MERISIER, ÉPINETTE, ETC., TC. Scié, fendu et livré à domicile à la convenance des acheteurs. Faisant trafic avec les cultivateurs des environs, et payant le bois avec des marchandises, il peut le vendre à des conditions plus avantageuses que ceux qui le paye en argent.

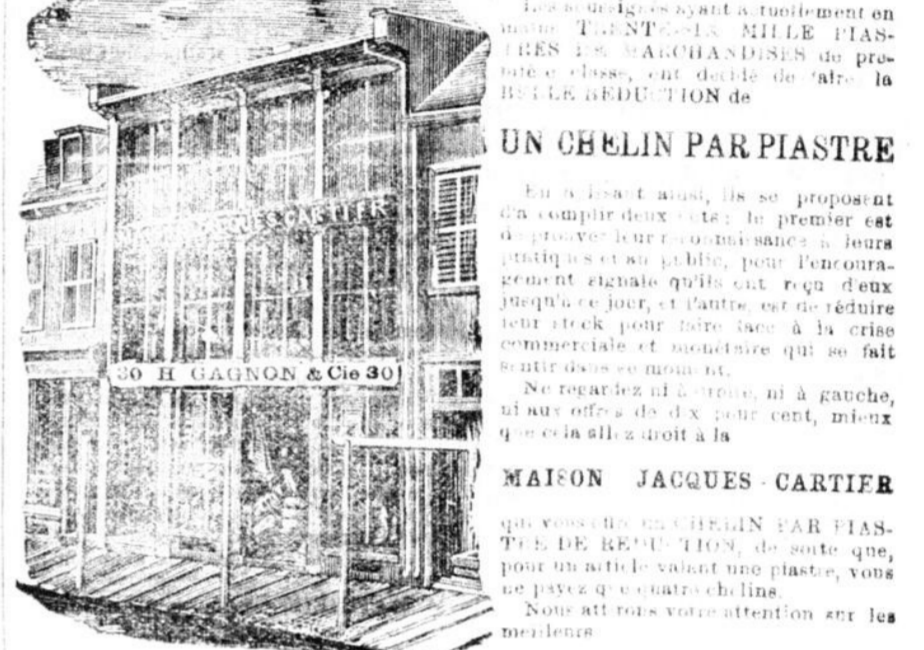
PRIX MODÉRÉS—CONDITIONS LIBÉRALES.

ALFRED EMOND, Coin des rues du Pont et de la Reine, St. Roch. Québec, 29 octobre 1875.

GRANDE OUVERTURE DE L'AUTOMNE. MARCHANDISES SECHES EN ABONDANCE.

Trente-six mille chelins de récompense pour être distribués au public, d'ici au premier janvier 1876.

UN CHELIN PAR PIASTRE



MAISON JACQUES-CARTIER, qui vendent des CHELINS PAR PIASTRE DE RÉCOMPENSE, de sorte que, pour un article valant une piastre, vous ne payez que cinquante chelins.

H. SAGNON & CIE, 31, Maison Jacques-Cartier, coin de la Courne, St. Roch. Québec, 25 octobre 1875.

MAISON DE CASTO, DRAPS DE FLOURE, TWEEDS, CASHMIRS, ETC. Demandez les plus beaux Draps, Tweeds et Cashmirs. Plus que jamais nous nous sommes occupés de vous offrir des articles de première qualité à des prix réduits. Une visite est sollicitée chez

H. SAGNON & CIE, 31, Maison Jacques-Cartier, coin de la Courne, St. Roch. Québec, 25 octobre 1875.

QUINA MAROCCO, Médaille d'OR — Prime de 16,600 fr.

Cet ELIXIR de quina est un EXTRAIT COMPLET des TROIS quinquinas (rouge, jaune et gris). Il est reconstituant, digestif et anti-ferreux; d'une action agréable, son efficacité reconnue par tout le corps médical; il s'emploie avec succès comme la plus complète et la plus puissante des préparations végétales. Lebité générale, le Manque d'appétit, les Digestions difficiles, les Fièvres longues et pernicieuses, etc.

QUINA FERRUGINEUX stimulant énergique qui contient les Principes de la Force et de la Coloration du sang, — transférence contre le Lymphatisme, Chlorose, Sang pauvre, Hydrophobie, etc. PARIS, 15 et 22, rue Brouet, et dans toutes les pharmacies.

A Québec chez M. A. BRASSART, Professeur, Botaniste et Drogiste Diplôme, rue St. Joseph, St. Sauveur, en face du notaire J. B. Hamel.

GRILLES! GRILLES! GRAND ÉVANTAGE OFFERT AU PUBLIC CONSISTANT EN Marchandises d'Automne et d'Hiver TELLERUS

Tweeds de Sherbrooke valant 5s. pour 3/9. Et des du Pays valant 3/9 pour 1/4. 150 paires Couvertes depuis 2/0 à 5/0. 2,500 verges Winceys depuis 2d. à 1s. 10 000 verges Orono Janna valant 1/4 pour 5. 600 Habits Francs valant 1/2 pour 5/9. Et beaucoup d'autres effets trop long à énumérer, qui sont vendus à UNE GRANDE RÉDUCTION.

H. S. SCOTT & CIE., 31, RUE ST. PIERRE, BASSÉ-VILLE. Québec, 12 oct. 1875.

A. BELANGER, DOREUR, No. 9, RUE ST. JEAN, (EN DEHORS) vient de recevoir et offre en vente la plus belle collection de

THOMAS McCORD, Rue St. Valier, St. Roch, Pied de la Côte d'Abraham. Québec, 29 sept. 1875.

A Vendre ou à Louer. Avec possession immédiate, la maison ci-dessus occupée par M. le Dr. GRONDIN, vis-à-vis M. Lévesque, Marchand, et voisine du Presbytère de Charlevoix, avec Jardin Garni et Arbres Fruitières, etc., etc. Pour autres informations s'adresser au

DR. E. BOUSSEAU, St. Roch. 18 mai 1875—3fr

HROMOS! qui ait été importée à Québec. Une visite est respectueusement sollicitée. —Toujours en main— Des Miroirs magnifiquement encadrés et non encadrés de toutes grandeurs. Nouveau genre de Cadres pour Portraits. Québec, 11 oct. 1875

COMMUNIQUÉS

Commissaire demandé—Frs. Gingras. Cour Supérieure—J. B. Dufresne. Drogues et Médecines—John E. Burke. Dernières Compositions—A. Lavigne. Marchandises à bon marché—Glover, Fry & Cie. Maison Parisienne—Bn. Delahaye. Département des Messieurs—Fyfe & Garneau. Fournitures à Fournitures—J. B. Laliberté. Vente à grand sacrifice—F. X. Lepage. Altes faire vos achats d'automne—Brunet & Laurent. Extrait Liquide de Bœuf par Liebig—O. Potvin & Cie. Cie. Navigation Union—Geo. Paterson. Machines à Coudre de Lawlor. Avis au Public—T. Elz. Gifford.

Débats Parlementaires.

Séance du 16, Nov. M. WURTELE introduit un bill intitulé "Acte concernant les détails pour le renouvellement des hypothèques". L'orateur explique la nature de ce bill, qui a pour but d'étendre à 18 mois le délai de deux ans accordé par l'acte du cadastre. L'HON. M. ANGERS en propose la seconde lecture du "bill amendé". L'acte des élections contestées, 1875" donne des explications sur la nature de ce bill. Son principal objet est de suspendre l'acte dans les contestations d'élection pendant les sessions. Il a aussi pour but d'assimiler la procédure dans ces contestations à celle suivie sous l'autorité de l'article 275 du Code de Procédure. Enfin, il y a une clause pour punir l'agent qui a fait de la corruption. L'HON. M. IRVINE approuve le principe du bill, mais il suggère quelques modifications dans les détails. Il est d'avis par exemple, qu'il faudrait en finir avec les objections préliminaires, et pour cela exiger un dépôt comme garantie que ces objections sont faites de bonne foi. L'HON. M. MALHIOT dit que ce bill se recommandait par trois considérations : l'intérêt de la Chambre, celui du public, enfin celui des députés contestés. Sur le dernier point, il dit qu'il est bien évident qu'un député qui est contesté ne peut remplir ses devoirs parlementaires s'il a constamment la préoccupation d'être appelé à défendre son siège. Il faut laisser à chacun sa liberté d'esprit. Il ajoute que les poursuites prises contre des députés dont on n'a pas osé contester l'élection, pour recouvrer la pénalité de \$200 que la loi inflige à quiconque fait de la corruption, sont de véritables persécutions. Il déclare en terminant qu'il approuve le principe du bill du solliciteur général, mais qu'il y faudrait des amendements. M. MARCHAND demande à M. Malhiot s'il va proposer un amendement au bill du gouvernement? L'HON. M. MALHIOT dit que non, mais qu'il présente seulement que le bill ne va pas être lu.

MERCREDI, 17 NOV. 1875.

La Chambre

La Chambre a pris plaisir à discuter le bill de M. Angers dont le principal but, légèrement voilé par trois ou quatre autres clauses, est de débarrasser les députés du souci de défendre leur mandat durant la session. Le débat assez monotone, a été égayé par quelques incidents.

M. Malhiot, qui prenait pour la première fois la parole depuis qu'il a été déposé comme leader, a parlé du bill de son collègue comme s'il s'agissait d'une mesure dont il n'aurait eu, au préalable, aucune connaissance. Un instant, il a même fait entendre qu'il y proposerait des amendements en comité général.

Un ministre proposant des amendements à un bill du gouvernement : il ne nous manquerait plus que de voir cela pour proclamer le ministère actuel le premier du monde!

Ce n'est pas le seul mouvement étonnant qu'ait laissé échapper l'ex-leader de la Chambre. Avec une ingénuité charmante, il a découvert la plaie secrète à laquelle le bill ministériel vient porter remède. Comment veut-on, a-t-il dit, qu'un député remplisse bien son devoir lorsqu'il est préoccupé de son sort électoral?

M. Joly a fait remarquer avec réalisme que l'en savait enfin pourquoi M. Malhiot avait passé les rênes à M. Angers : c'est qu'il se sentait trop nerveux pour les tenir!

Il ne serait pas juste cependant de se montrer sévère à l'égard de M. Malhiot et de lui trop reprocher ses inadéquates. Sa position sur les banquettes ministérielles n'est pas commode. Il a l'air d'un homme condamné à perdre son portefeuille, même s'il ne perd pas son siège. On serait nerveux à moins : deux cordes au cou, et la certitude que si l'une casse, l'autre servira.

À côté des naïvetés de M. Malhiot, il faudrait peut-être noter la belle colère du Dr. Lacerte contre les odieux persécuteurs qui n'ayant pas contesté son élection, veulent néanmoins faire payer au délinquant la pénalité attachée à sa faute. Le digne homme a eu un beau mouvement oratoire lorsqu'il a flétri les van-pieds qui viennent troubler son sommeil parlementaire.

L'événement de la séance a été le discours de M. Landry, qui a trouvé moyen de remporter un insuccès plus complet encore que la première fois. Les gens indulgents qui étaient disposés à lui pardonner son premier discours, passent maintenant condamnation sur lui.

Comité de Bellechasse.

La nomination des candidats a eu lieu hier à St. Michel. Deux candidats seulement étaient présents : MM. LaRue et Blanchet. M. Boutin avait fait son dépôt la veille.

On estime à une demi-douzaine le nombre des partisans de M. Blanchet qui étaient présents. Aussi s'en est-il retourné promptement sans tambour ni trompette. À la demande des électeurs, M. LaRue leur a adressé la parole et son discours a été couvert d'applaudissements.

Toutes les informations que nous recevons nous confirment dans l'opinion que M. LaRue sera élu à une forte majorité.

L'HON. M. MALHIOT dit que ce bill se recommandait par trois considérations : l'intérêt de la Chambre, celui du public, enfin celui des députés contestés. Sur le dernier point, il dit qu'il est bien évident qu'un député qui est contesté ne peut remplir ses devoirs parlementaires s'il a constamment la préoccupation d'être appelé à défendre son siège. Il faut laisser à chacun sa liberté d'esprit. Il ajoute que les poursuites prises contre des députés dont on n'a pas osé contester l'élection, pour recouvrer la pénalité de \$200 que la loi inflige à quiconque fait de la corruption, sont de véritables persécutions.

Il déclare en terminant qu'il approuve le principe du bill du solliciteur général, mais qu'il y faudrait des amendements. M. MARCHAND demande à M. Malhiot s'il va proposer un amendement au bill du gouvernement? L'HON. M. MALHIOT dit que non, mais qu'il présente seulement que le bill ne va pas être lu.

M. Joly dit qu'après la déclaration que vient de faire M. Malhiot, la Chambre doit savoir pourquoi le commissaire des Terres a abandonné le poste de Leader : c'est parce qu'il n'est contesté, il n'a pas de liberté d'esprit. Le ministre qui planait sur cette soudaine substitution d'un Leader à un autre, est expliqué.

L'honorable député rappelle à M. Malhiot que le mot persécution qu'il vient d'employer, lui a déjà porté malheur à la dernière session. On ne persécute pas les gens quand on se sert de la loi pour les punir de leurs infractions au devoir.

M. MATHIEU se prononce en faveur de la mesure et combat les suggestions de M. Irvine.

L'HON. M. CHAPLEAU parle dans le même sens. M. LABERGE dit qu'il est en faveur du principe contenu dans le bill, mais il ne veut pas que le bill ait un effet rétroactif, et si les honorables députés de l'autre côté de la Chambre ne veulent pas que le bill ait cet effet, il sera très-facile de donner une clause déclarant que ce bill n'affectera pas les élections actuellement contestées.

M. LACERTE traite la question des poursuites intentées contre des députés pour recouvrer la pénalité infligée à ceux qui ont fait de la corruption. D'après lui pour éviter la persécution il faudrait ajouter une clause stipulant qu'un électeur qui poursuit un membre élu sera tenu de déposer une somme d'argent ou de donner une bonne caution. Ce serait protéger un membre légalement élu contre les poursuites de celui qui se cache derrière le premier van-pieds venu pour se protéger contre le danger de payer les frais. Ce serait ainsi protéger les membres contre les vengeances politiques.

M. LAFONTAINE n'approuve pas le bill, parce qu'il s'appliquait aux anciens élus. M. TAILLON l'approuve précisément à cause de cela. L'HON. M. LAFRAMBOISE trouve que l'hon. Solliciteur Général aurait dû consulter ses amis avant de présenter son bill, car chacun y ajoute une clause, même ses collègues.

Il se prononce contre le principe contenu dans le bill. Il a toujours été et il sera toujours opposé à tout ce qui est de nature à retarder les contestations d'élection. La loi actuelle est suffisante, car elle permet de suspendre les procédures lorsqu'on croit que cela est absolument nécessaire. Il trouve que l'on devrait changer la loi de manière à ne faire peser la faute commise par l'agent sur le député que lorsqu'il se défend. Il trouve qu'il est injuste d'annuler l'élection d'un député pour corruption faite par un agent lorsqu'il a expressément défendu à son agent d'employer des moyens frauduleux. Le bill subit ensuite seconde lecture. M. Wurtele retire son bill pour amender l'acte des élections contestées.

En réponse à M. Landry, l'HON. M. GARNEAU dit qu'il n'y a encore rien de décidé au sujet du transport du Bureau d'Agriculture à Québec. M. LABERGE demande si c'est l'intention du gouvernement d'accorder de l'aide aux municipalités pour améliorer les voies de communication, ainsi que l'a promis le Premier Ministre durant les élections? L'HON. M. GARNEAU répond que non et qu'il n'y a pas eu pareille promesse faite.

La Chambre s'ajourne à dix heures.

Cour Criminelle.

AFFAIRE CLARKE. Audience du 16. Terrence Granary, assésmenté : — Je suis charretier. Je connais l'accusé. Je connais le défunt constable Clarke. Je me rappelle le 12 août dernier. Ce soir là j'étais vis-à-vis l'Hôtel St. Louis; il y avait l'accusé, le défunt et moi. J'avais ma voiture. L'accusé n'en avait pas. La première chose que j'entendis fut lorsque le défunt dit à l'accusé de s'en aller, de ne pas faire de bruit dans la rue. L'accusé se promena et parlait fort. Quand le défunt lui dit de s'en aller, il répliqua qu'il n'en irait que lorsqu'il serait prêt. Une deuxième fois le défunt dit à l'accusé de s'en aller chez lui. Je lui conseillai moi aussi de s'en aller chez lui. L'accusé refusa. Le défunt lui dit de nouveau de s'en aller, qu'il n'était pas dans un état propre à être sur la rue. L'accusé lui répliqua qu'il lui ferait voir

qu'il était propre à rester sur la rue ou non, et partit dans la direction de l'ancien palais de Justice, et après une absence d'à peu près cinq minutes, le temps de se rendre à l'Hôtel Henchey, il revint au coin de l'Hôtel St. Louis, et se mit à parler en disant que le défunt ne ferait pas prisonnier, ou ne pourrait pas en faire son prisonnier. Le défunt était alors au coin de la rue à trois ou quatre pas de l'accusé, et s'avança pour le faire prisonnier. Il l'empoigna en lui disant qu'il fallait venir à la station de police. Le défunt et l'accusé se mirent à se tirer en traversant la rue, dans la direction de la station de police, et tombèrent. Le défunt était dessous. Ils paraissent se tenir l'un et l'autre. Flanagan et moi demandâmes au défunt, lorsque ce dernier et l'accusé furent revenus sur le trottoir de l'Hôtel St. Louis, de laisser aller l'accusé. "Il répondit qu'il était son prisonnier, qu'il en était maître." Je partis dans la direction de la Salle de Musique et en me retournant je vis le défunt et l'accusé tomber sur le trottoir. Je passai derrière ma voiture pour aller à la tête de mon cheval craignant qu'il ne prit l'épouvante, vu que le défunt et l'accusé étaient tombés près du cheval. J'entendis plusieurs coups, et, pensant qu'il allait arriver un malheur je m'embarquai dans ma voiture et me rendis chez moi. Quand le défunt tomba j'entendis trois ou quatre fois le bruit de choc ou de coups. Les coups sonnaient fort, car je suis dur d'entente et j'ai entendu le bruit des coups. Je n'ai pas vu ni entendu autre chose. Je vis le nommé Fitzpatrick, un charretier. Je le fis monter dans ma voiture et l'emmenai avec moi. Entre la première et la seconde chute du défunt et de l'accusé le défunt perdit ses casquette. Je la ramassai et la lui remis sur la tête. La raison pour laquelle je voulais emmener l'accusé chez lui, c'est parce que je craignais qu'il ne lui arrivât quelque malheur.

Transquestionné par M. Dunbar : — Quand l'accusé parlait sur le trottoir, il parlait aux autres charretiers. Je n'ai pas entendu Flanagan crier au défunt de ne pas se servir de son bâton. Quand le défunt et l'accusé tombèrent, ils tombèrent comme tombent ordinairement deux hommes qui se tiraillent. Daniel Fitzpatrick, assésmenté : — Je connais l'accusé depuis plus de neuf ans. Je connaissais le défunt constable Clarke. Le 12 août dernier au soir, Granary, Flanagan et l'accusé étaient vis-à-vis l'Hôtel St. Louis. Je m'y trouvais aussi. L'accusé parlait fort. Le défunt lui dit de s'en aller. Il refusa en disant qu'il n'était pas prêt à s'en aller. À l'enquête de coroner, j'ai dit que j'avais entendu le défunt dire à l'accusé qu'il faisait du bruit de s'en aller et que l'accusé lui répliqua qu'il n'était pas capable de le faire son prisonnier et qu'il s'en irait quand il serait prêt. Le défunt prit l'accusé par le col de son habit pour en faire son prisonnier. Le défunt paraissait épuisé par la voiture et tenait l'accusé par le col pour en faire son prisonnier. La respiration de l'accusé paraissait gênée. J'allai vers eux pour faire la paix. Flanagan demanda deux ou trois fois au défunt de lâcher l'accusé et qu'il l'emmenait chez lui. Le défunt ne répondit pas à Flanagan, mais dit à l'accusé qu'il était son prisonnier. L'accusé et le défunt traversèrent alors la rue en se tirant, en allant dans la direction de la Station de Police. Il sont revenus dans le milieu de la rue et sont tombés, l'accusé par dessus le défunt. Flanagan demanda alors à l'accusé de relever le défunt. Ils se levèrent tous deux. Je ramassai la casquette du défunt et lui mis sur la tête. Ils se tiraillèrent de nouveau. Je me retournai pour m'en aller. J'entendis du bruit et me retournant, je vis le défunt étendu sur le bord du trottoir. Il avait l'air d'un homme mort. Quand le défunt et l'accusé tombèrent, j'entendis le bruit d'une chute et j'entendis le bruit de trois coups forts qui venaient de l'endroit où ils étaient. Je m'approchai et vis le défunt étendu sur le trottoir et l'accusé se tenant sur ses pieds de lui, avec un genou courbé sur le trottoir, et l'autre jambe droite. L'accusé ne tenait pas le défunt.

J'ai dit devant le Coroner que "l'accusé se tenait au-dessus de lui, mais que je ne savais pas si l'accusé avait la "main sur le défunt." Ils sont tombés tous deux. Je ne puis dire si l'accusé a renversé le défunt. J'ai dit devant le coroner les mots suivants : "Je jure positivement que c'est l'accusé qui a renversé le défunt, hier soir, parce qu'il n'y avait personne autre près du défunt qui put le faire." Ce soir je m'en suis allé en voiture avec Terrence Granary.

Transquestionné par M. Dunbar. Quand j'ai dit devant le coroner que l'accusé avait renversé le défunt, c'est parce qu'il n'y avait personne qui put le faire que lui. Quand le défunt dit à l'accusé de s'en aller, ce dernier ne faisait rien de mal. Les personnes présentes étaient Granary, Flanagan, l'accusé, le défunt et moi-même. Deux ou trois fois, pendant que le défunt avait la main sur le collet de l'accusé ce dernier paraissait avoir la respiration gênée. La deuxième chute eut lieu sur le bord du trottoir.

Re-examiné. — J'ai dit devant le coroner les mots suivants : "J'ai entendu le défunt dire à l'accusé qu'il faisait du bruit de s'en aller, sinon il le ferait prisonnier et l'accusé répondit qu'il n'était pas capable, et sur ce ils s'empoignèrent."

Ce que j'ai dit devant le coroner est vrai. (On fait ici lecture aux jurés de la déposition du témoin lors de l'enquête du Coroner.)

Ma déposition devant le coroner contient la vérité. Il y a plusieurs choses qui ne s'accordent pas avec ma déposition d'aujourd'hui. Devant le coroner je n'ai pas dit que le défunt tenait l'accusé par le cou et que ce dernier paraissait avoir la respiration gênée.

Guillaume Marcoux, assésmenté : — Je suis membre de la Police Provinciale. Je connais l'accusé depuis 6 ans. Je connaissais aussi le défunt. Le 13 août au matin, je suis allé relever le défunt. Je laissai la station à minuit. Ren-

da sur la rue St. Louis je rencontraï un jeune homme qui criait : "Police, Police." Il me dit de me dépêcher que l'on avait le constable Clarke. Je courus dans la direction de l'Hôtel St. Louis, arrivé là, j'y vis le défunt sur le bord du trottoir, Flanagan à côté de lui, et l'accusé près de Flanagan à la droite du défunt. La tête du défunt était tournée vers la rue St. Ursule et les pieds vers la Terrasse Durham. Je vis deux hommes dans le châtis de l'hôtel dont l'un me dit de faire l'arrestation de l'accusé. Je fis l'arrestation de l'accusé. Randa vis-à-vis la Salle de Musique, l'accusé voulut mettre la main dans sa poche. Je lui mis la main derrière le dos en lui disant : "Murphy tu me connais, viens-tu en tranquillément. Tu en as déjà tué deux. Tu ne me tueras pas" et je l'emmenai à la station. Là je le fouillai et trouvai un couteau de poche sur lui, dans la même poche où il avait voulu mettre la main quand nous étions vis-à-vis la Salle de Musique. Ce soir là l'accusé avait pris de la boisson. Mais avait parfaite connaissance, il me nomma et parlait sensé. Quand j'arrivai à l'Hôtel St. Louis, ce soir là j'entendis l'accusé dire : "God d..... Clarke. (Sacré m..... Clarke.)

Briget Brown, veuve du défunt George Clarke, assésmenté : — Je connais l'accusé depuis plusieurs années. Je me rappelle une circonstance dans laquelle l'accusé vint chez nous après avoir été mis à l'amende par le Recorder. L'accusé en arrivant se servit d'expression que je ne veux pas répéter et demanda à voir mon mari le défunt. Je lui dis de s'en aller. Il fonda dans la porte et mon mari le défunt me demanda qui c'était. Je lui dis que c'était l'accusé. Le défunt me demanda que lui voulait-il, mon mari sorti de la Chambre où il était couché. L'accusé lui dit : "Tu l'as fait." Ça peut être une s..... mutuelle affaire pour toi. Mon mari lui dit que s'il fait son devoir qu'il l'aurait fait prisonnier pour toutes les insultes qu'il lui avait faites. Là-dessus l'accusé dit au défunt, qu'il devrait attendre 45 ans. Mon mari lui dit alors de sortir. Il refusa en disant que mon mari n'était pas de devoir et ne pouvait le faire prisonnier. Mon mari lui dit que s'il n'était pas de faction qu'il trouverait quelqu'un qui l'arrêterait.

Quand l'accusé dit à mon mari "tu l'as fait." Il faisait allusion à ce que mon mari lui avait fait payer l'amende devant le Recorder.

Transquestionné par M. Parkin. Ceci est arrivé il y a environ quatre ans. Je ne sais pas qu'il soit arrivé d'autre difficulté entre mon mari et l'accusé depuis ce temps-là.

Henry Heigham, assésmenté : — Je suis surintendant de la Police Provinciale. Le défunt George Clarke était membre de la Police Provinciale et était de faction vis-à-vis l'Hôtel St. Louis dans la nuit du 12 au 13 août. J'étais à la station No. 1, quand on vint me dire qu'il y avait des hommes de la Police arrivés vis-à-vis l'Hôtel St. Louis. Je m'y rendis de suite et y trouvai le défunt étendu sur le trottoir à la tête dans une mare de sang. Je le fis transporter à l'hôtel. Il respira une ou deux fois sur le trottoir et une ou deux fois après qu'il fut transporté à l'hôtel. J'ai fait venir un médecin et fis faire l'arrestation de Flanagan qu'on me dit avoir été avec l'accusé.

Je transportai avec deux de mes hommes le corps du défunt dans un appartement au-dessous, et y laissai une garde.

Je me rendis à la station No. 1 avec le Dr. Russell, et fis désinfecter l'accusé, pour voir s'il avait quelques marques de violence. Nous n'en trouvâmes pas, et l'accusé lui-même dit qu'il n'avait pas reçu de coups. Il paraissait excité par la boisson, mais savait ce qu'il faisait.

Argalus Lacus Smith, assésmenté : — En sortant dernier je demeurais au-dessus de la salle des francs-maçons, en face de l'Hôtel St. Louis. Je me rappelle la nuit du 12 au 13 août. Après m'être couché, je fus éveillé par le bruit des gens qui parlaient fort sur la rue. Je me levai, allai au châtis et regardai dehors. Je vis quatre hommes et deux voitures devant l'Hôtel St. Louis. Ces hommes étaient sur le trottoir. Je reconnus le constable de police à son habillement. Peu après je vis une altercation entre deux des hommes, dont l'un le constable de police avait le dos tourné vers la rue et l'autre le dos vers l'Hôtel St. Louis. Le constable se trouva près des roues de la voiture. Les deux hommes se tirèrent vers le milieu de la rue, et l'homme qui tenait le constable l'empoigna et le renversa sur la rue et tomba par dessus lui. Ils se relevèrent. J'entendis le constable de police dire trois fois "Bob ou Robert, vous êtes mon prisonnier." Ils se sont ensuite rendus au trottoir de l'Hôtel St. Louis, et entre la voiture et le mur de la maison. Je vis alors la voiture partir et la forme d'un homme étendu sur le trottoir. Pendant que les deux hommes étaient sur le trottoir entre la voiture et le mur, j'entendis le bruit d'une lutte. Quelques minutes après j'entendis un homme crier : "Mon Dieu, il est mort—avoir le respirateur gêné." On transporta le corps à l'Hôtel St. Louis. Pendant que les hommes étaient sur la rue, j'entendis les mots : "Surtout sur le trottoir si vous pouvez." J'entendis aussi le constable de police dire : "Je lui ai donné assez de temps; il n'a pas voulu s'en aller il est maintenant mon prisonnier." Il paraissait traîner l'autre homme avec douceur.

Je n'ai pas reconnu l'un ou l'autre des deux hommes. Je sais seulement que l'un était un constable de police.

Transquestionné par M. Dunbar : — C'est celui que je pensais être un constable de police qui se servit des mots : "Bob ou Robert, vous êtes mon prisonnier." Après la première chute, les deux hommes ont continué à se tenir l'un à l'autre jusqu'à ce qu'ils fussent cachés par la voiture, vis-à-vis la porte de l'hôtel. Le corps était étendu sur le trottoir près de la rue.

La Couronne déclare sa preuve close. Les Procureurs de l'accusé déclarent n'avoir point de témoins à faire entendre de la part de l'accusé.

Et à cinq heures la cour s'ajourne jusqu'à demain matin à 10 heures. Audience du 17. La cour siège à onze heures a. m. M. Dunbar, un des conseillers de l'accusé Murphy, demande au tribunal la permission de remettre à demain les plaidoiries. M. Parkin, l'avocat du prévenu, insiste maintes fois. La cour permet, après étude de la question, que les plaidoiries aient lieu ce matin et s'ajourne jusqu'à deux heures de l'après-midi.

Les funérailles de Gubord. On télégraphie de Montréal : Les funérailles de Gubord ont eu lieu hier et ont eu le caractère le plus paisible. Il est vrai que l'Institut Canadien de Montréal s'était au préalable entendu avec M. Courso, juge des Sessions de la Paix, et Son Honneur le Maire, pour que la protection la plus parfaite fut accordée à la démonstration et que ordre avait été donné aux volontaires de toute nuance de se mettre sous les armes.

Le Maire avait eu des entrevues avec l'évêque, qui lui avait remis une lettre adressée aux curés des différentes paroisses de la ville et du voisinage. Il s'était rendu aussi auprès de plusieurs des curés et l'on eut droit avoir qu'il avait reçu de chacun l'assurance écrite qu'il l'appuieraient en cette circonstance.

Le Maire avait en ensuite des entrevues avec les autorités principales de la Montagne, qui lui avaient répondu en lui donnant l'assurance que les habitants de leurs municipalités respectives s'abstiendraient de faire opposition à l'inhumation des restes mortels de Gubord; mais ajoute, que, vu qu'il se trouvait des gens mal intentionnés de la ville qui pouvaient venir causer du trouble au cimetière, il serait plus prudent de les faire surveiller par une force constabulaire.

MM. Bréhaut et Judah, Magistrats de police, et Courso, commissaire de police, avaient donné aux corps suivants l'ordre de se mettre sous les armes : Les carabinieri Prince de Galles, 250 hommes; les carabinieri Victoris, 175 hommes; les carabinieri d'Hocheis, 200 hommes; l'Artillerie de garnison de Montréal, 150 hommes; la cavalerie de Montréal, 525 hommes; la batterie volante d'Artillerie, 45 hommes; la police riveraine, 20 hommes; la police urbaine, 100 hommes; en tout 965 hommes armés.

Saie, le conducteur de charriot, lors de la première tentative en septembre, avait repris son poste hier. Plusieurs membres de l'Institut assistaient aux funérailles, armés jusqu'aux dents.

Il y avait environ une vingtaine de correspondants de journaux américains arrivés ici. Ils ont dit être désappointés de n'avoir pas un seul événement à sensation à expédier à leurs journaux respectifs.

Gubord a été inhumé dans un cercueil ordinaire entouré de ciment de Portland, qui, vingt quatre heures après, devra être dur comme pierre et sera aussi puissant que le sarcophage qu'on avait fait construire et qu'on a abandonné au dernier moment.

M. Boisseau, secrétaire de l'Institut Canadien, conduisit les funérailles. Gubord a été inhumé près des femmes, décédée le 24 mars 1873 à l'âge de 65 ans. M. Choquette, secrétaire de la Fabrique, et M. Deroches, ainsi que le curé Rousselot, assistaient à l'inhumation et ont pris note de ce qui s'est fait.

Il n'y a pas eu la moindre tentative de désordre. À la demande des autorités, M. Doutré s'est abstenu de prendre part à la procession.

Télégraphie générale. Londres, 17, 7 h. a. m. Une dépêche de Berlin au Standard dit que le Prince Bismark est arrivé en cette ville. Une dépêche de Berlin au Daily Telegraph dit qu'il n'y aura pas de nouvelles poursuites d'intentions contre le comte Von Arnim.

Paris, 16. Joseph Halper & Cie, marchands de diamants, de cette ville, ont fait, Paris, \$3,000,000. Perpignan, 16. Le général Carlisle Castello, qui vient d'être déposé, est entré en France. Berlin, 16. M. Kreismann, consul général des États-Unis en cette ville, envoie au Col. Forney une dépêche niant la nouvelle que l'Allemagne se montre tout à fait indifférente à l'Exposition centenaire de Philadelphie. Les membres de la Commission Impériale disent que l'Allemagne est pleine d'activité et de zèle pour l'exposition.

Madrid, 16. Le général Sabiri, aide-de-camp de Don Carlos, est arrivé à Hars. Il vient de Durango, où le conseil de guerre carliste siège. Il est porteur d'une lettre de Don Carlos au Roi Alphonse. Un aide-camp porteur d'une lettre a été envoyé par celui-ci à Madrid par train spécial. Il y a hausse dans les fonds publics à raison des rumeurs favorables à la paix.

Rome, 16. Le Roi a publié un décret par lequel il octroie une subvention de 190,000 livres au comité italien chargé de la représentation de l'Italie à l'Exposition de Philadelphie. Bombay, 16. Le Prince de Galles est revenu en cette ville. Ses mouvements futurs ne sont pas encore arrêtés d'une façon précise. Il est probable cependant qu'il fera un voyage à Ceylan plus à bonne heure qu'il ne l'avait présumé, et le Serapis ira à Calcutta. L'un des objets de la visite du prince à Ceylan est de faire une chasse à l'éléphant.

La Gazette Officielle de St. Pétersbourg dit : L'Europe n'a jamais été dans une position plus favorable que maintenant pour arriver à la solution pacifique de toute espèce de difficultés. Trois puissants empereurs travaillent, avec l'aide des

autres puissances, à la solution des troubles de l'Herzégovine. La paix de l'Europe est fermement basée sur une confiance mutuelle et une bonne entente. On rapporte la nouvelle de Cettigne que la victoire remportée par les insurgés à Gotschako est plus importante qu'on ne l'a dit d'habitude. Les insurgés n'ont perdu que 57 hommes et compris un chef et six officiers, sans compter 95 blessés. Ils ont pris un convoi de provisions, cinquante tonneaux de munitions de guerre et trois cents carabines.

La soirée d'hier. Nous ne saurions mieux commencer le compte-rendu de la grande soirée dramatique donnée, hier soir, par les amateurs de l'Union Typographique de Québec, que par cette phrase tombée de la bouche d'un des acteurs, dans le cours du drame Les Fausseurs de Londres : "Je jure que notre attente n'a pas été trompée."

Il était à peine 7 1/2 heures que la Salle de Musique regorgeait de spectateurs. Rien comme une soirée organisée par les membres de l'Union Typographique pour faire sensation. Elles sont devenues d'une popularité qui ne peut avoir d'égal que l'intérêt qu'elles présentent. On raffole ici de ces spectacles où nous est offert l'occasion d'applaudir des débutants dont le talent incontestable restait autrement sans culture ou plongé dans l'insouciance.

Ces soirées sont devenues ainsi presque des événements. Celle d'hier ne manquera pas de rebaisser encore, s'il est possible, la popularité des soirées théâtrales de l'Union; il ne pouvait se dérober aux yeux des spectateurs un drame plus palpitant d'intérêt, que Les Fausseurs de Londres, et tous les rôles, nous le disons avec conviction, ont été par les amateurs, bien remplis. M. et Mme Maugard jouaient deux des rôles les plus importants, ceux de Lord Haverell et de Miss Clarisse, mais leur réputation d'acteurs émérites, n'a pas besoin d'éloges. Disons que M. A. Lépine a joué d'une manière véritablement remarquable le rôle très important de Sir Richard Nelson, et que M. P. Dechêne a su rendre comme il devait l'être le rôle de Harrey. MM. Lépine et P. Dechêne sont certainement des amateurs de distinction. L'un et l'autre ils ont su saisir le caractère de leur rôles, et le rendre avec un naturel et une aisance parfaite.

Les autres rôles pour être moins importants n'en méritent pas moins une honorable mention. Dickson, paysan d'une bonhomie, d'une naïveté et d'une franchise dignes d'un meilleur sort, et qui ne se gênait pas de dire en présence de Lord Haverell, qu'un faussaire devait avoir une figure diabolique, sans savoir qu'il s'adressait au criminel même, Dickson ne pouvait avoir un meilleur interprète que M. Napoléon Cantin.

MM. J. Martineau, Chs. Cantin, Ed. Jackson, L. Savard, J. Lacasse et A. Darreau, pour avoir eu à remplir des rôles plus modestes, ne doivent pas être passés sous silence. Réellement, il y a un progrès incontestable chez nos amateurs, et nos leur conseillons de ne pas rester en si bon chemin. Ils sont sur la route du succès.

Mme Maugard, pendant la première acte, a chanté avec tout le talent dont on la sait capable, une charmante ballade extraite du 1er acte du célèbre opéra : La Dame Blanche.

La soirée s'est terminée par Tiquenotte et Racahout ou les Tribulations de voyage, pièce d'un comique à tout rompre. C'était à désemparer la rate la plus rebelle aux sensations du fou-rire.

M. L. Savard s'est surpassé dans le rôle de Polidore Racahout. Nous n'avons deviné le sexe de la prétendue Lady Pin herlock que grâce à l'indiscrétion d'un amis. Nous coupons court, le temps et l'espace nous y obligent. Les frères Vézina ont fait avec la lent qu'on connaît les frais de la partie musicale.

Nos compliments au comité d'organisation. Il a rempli son devoir avec courtoisie et galanterie.

FAITS DIVERS. UNION COMMERCIALE. — Il y aura assemblée générale de l'Union Commerciale ce soir à la salle du Patronage à 9 heures précises. Tous les membres sont priés d'y assister.

MORT SUBITE. — Un boulanger du nom de Cantin, employé à la boulangerie de M. Laflamme, St. Roch, est mort subitement lundi soir, au moment où il se mettait au travail.

REFRACTION. — Des voleurs se sont introduits lundi dernier dans le magasin de teinturerie de M. Lorman, près l'église St. Patrice, en coupant la vitrine au moyen d'un diamant. M. Lorman a tout jours eu la précaution de confier la garde de son magasin à trois magnifiques chiens terre-neuve. Sans la vigilance de ces braves gardiens, M. Lorman aurait à constater l'absence d'un grand nombre d'effets.

BAL CORTÈSE. — Le Times, d'Ottawa, dit que Lord et Lady Dufferin ont l'intention de donner un grand bal costumé le 23 février, à Rideau Hall.

RÉPÉTITION. — Il y aura ce soir à 7 1/2 h. à l'École des Frères, faubourg St. Jean, répétition des chœurs et de l'orchestre pour la messe de St. Cecilia.

CONCERT PRIME LALLÉE. — Jeudi soir, ces artistes nous donneront leur deuxième et dern concert. Le public est encore trop sous l'impression délicieuse du premier concert pour oublier le second. Prime et Lallée avec les concours du Septuor Haydn, nous préparent depuis dimanche un programme tout nouveau et qui ne sera pas moins brillant que le premier. Madame Prime a choisi deux magni-

gnifiques diamants de son répertoire et les fera briller sur toutes leurs facettes. À propos de Prime nous avons à raconter sur son compte une petite anecdote. Notre artiste s'est trouvé un jour, comme Paganini, à faire la charité d'une singulière façon. C'est absolument l'histoire de Paganini. Prime était à St. Petersbourg, où il venait de donner quelques concerts. Un jour dans un quartier un peu isolé de la ville, il rencontre un pauvre musicien accroupi sur le bord du chemin et qui recelait sur une vieille paille. L'artiste de s'arrêter, de prendre l'instrument et de jouer pour le compte de l'aveugle dont la recette ce jour-là fut considérable, et qui, pleurant à chaudes larmes, ne savait comment remercier son bienfaiteur inconnu. A jeudi soir, à la salle de musique. N'oubliez pas de réserver vos sièges à bonne heure chez M. Lavigne pour les rangées de droite et de gauche, ou chez M. Hollivell pour la rangée du milieu.

ART. — Depuis quelques jours, nous avons l'occasion d'admirer dans les vitrines de M. Holveil, libraire et papetier, une magnifique carte contenant les photographies de tous les membres du Conseil de Ville. En regardant en bas de la carte nous avons lu le nom de M. S. P. Vallée, photographe. C'est là, assurément, un travail qui mérite à son auteur les plus grandes félicitations.

Chaque portrait, de forme ovale, est exécuté d'une manière irréprochable. Les teintes, les nuances sont pures, douces et bien mélangées; le relief, et la lumière qui éclaire chacune des figures, sont parfaites. Enfin c'est exécuté, comme Saroni et Natanson auraient du faire eux-mêmes.

La photographie de Son Honneur le Maire occupe la partie centrale de la carte et a les dimensions de ce qu'on appelle en termes d'atelier, cabinet. Toutes les autres photographies gravitent tout autour.

Encore une fois c'est un travail remarquable et qui méritent l'attention générale, surtout celle des membres du Conseil de Ville.

NAUFRAGE. — M. H. Dinning a reçu une dépêche hier du capt. John Dunn l'informant que la barque Dunbrody a été jetée à la côte à Labrador et qu'une partie de l'équipage est à Charlottetown, le Prince Édouard.

La barque Dunbrody, capt. Dunn, avait été acquittée à Québec pour Birkenhead avec un chargement de bois.

Vente par le Shérif. — La Corporation de la cité de Québec, contre Edouard Bolanger. Un emplacement situé en la cité de Québec, rue des Commissaires, quartier St. Roch, mesurant 42 pieds et 8 pouces de front sur 64 pieds de profondeur. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 27e jour de Novembre, à 10 h. du matin.

— Jean Tremblay; vs. Octave Bergeron. Le lot de terre No. 57, situé dans le rang ouest du chemin Sydenham, dans le township de

117 pour No. 3 Chicago; 125 à 127 pour No. 2 Chicago; 29 à 30 pour No. 2 Milwaukee; 33 à 34 pour No. 1 Prince...

RAPPORT MARITIME. ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 13 Nov.—Golette Alpine, Howell, Labrador, Lori, Sigor & Minna, poisson.

écées. Hier, le 16 courant, après cinq mois de maladie soufferte avec la résignation d'un vrai chrétien, Philéas Gagnon, fils de M. Louis Gagnon...

À St. Roch, à l'âge de 154 ans, Eugénie, fille aînée de M. W. E. Brunet, pharmacien, et les jours suivants, qu'elle vendront plusieurs lots spéciaux de Marchandises...

À St. Valier, le 13 du courant, après une courte mais douloureuse maladie, soufferte avec la résignation la plus chrétienne, Madame veuve Vincent Plante...

Annances Nouvelles. Commis Demandé. On demande UN COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce d'Épicerie...

Bernières Compositions. Du Célèbre Pianiste C. LAVALLÉE. Souvenir de Tolède, mazurka de salon...

Drogues et Médicines. Venant d'être Reçues Par le SS. "Sardinian". UNE COMMANDE DE DROGUES ANGLAISES, PRODUITS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTES, PARFUMERIES, ETC.

Dispensaire de Québec. Québec, 17 nov. 1875—61. CANADA, Province de Québec, Dans la District de Québec, Cour Supérieure.

Le cinquième jour de novembre mil huit cent soixante-et-quatre. Présent en Chambre: L'Honorable WILLIAM COLLIS BERRÉ...

COMMISS DEMANDÉ. On demande UN COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce d'Épicerie, sachant l'anglais et le français, et capable de tenir les livres.

Enfant Extraordinaire. Toutes personnes qui désireront voir une enfant de 3 ans pesant 150 lbs., pourront se rendre au No. 35, rue St. Joseph, St. Roch...

HUITRES A VENDRE. Huitres de Bouctouche à vendre par le Capt X Guillemette. S'adresser chez AUDET & ROBITAILLE...

MARCHANDISES SÈCHES A BON MARCHÉ. IMMENSE RÉDUCTION POUR ARGENT COMPTANT. CHEZ W.M. ELLISON & CIE., Rue la Fabrique, Haute-Ville.

On le plaisir d'informer leurs nombreux pratiques que LUDWIG le 15 COGNANT et les jours suivants, qu'ils vendront plusieurs lots spéciaux de Marchandises...

Wm. ELLISON & Cie., Rue la Fabrique, Haute-Ville. Québec, 15 nov. 1875—151. SALLE DE MUSIQUE. JEUDI, 18 NOVEMBRE. Derrier Grand Concert.

PRUME & LAVALLÉE. MADAME PRUME, SOPRANO, C. LAVALLÉE, PIANISTE, F. JEHIN-PRUME, VIOLONISTE DE SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES.

SEPTUOR HAYDN. ADMISSION \$0.75 GALERIES 0.50 NIBLES RÉSERVES 1.00. Les billets sont en vente et les sièges peuvent être réservés chez A. Lavigne...

FRUITS NOUVEAUX! VENANT D'ÊTRE REÇUS: 1,000 Demi-boîtes de Raisins de Valence, par le Steamer Colombo.

Appareil de Chauffage. S'ADAPTANT SUR TOUT POELE OU FOURNEAU. En vente chez M. LANGLOIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch.

Traverse du Grand-Tronc. Et après LUNDI, le 15 du courant, le vapeur ST. GEORGE, Capt. Lamontagne, fera la traverse comme suit:

Traverse du Grand-Tronc. A M. 7.30—Train de la Malle pour la Rivière du Loup. P. M. 7.00—Train de la Malle de Montréal et l'Onest.

Traverse du Grand-Tronc. Voyage intermédiaire pour le Fret. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

VENTE A L'ENCAN SAUMON. Par ordre de JACQUES AUGER, Gér. Syndic Officiel. ACTE DE LA FAILLITE 1875. Dans l'affaire de J. M. ROCHETTE, Insolvable.

MARDI, 23 NOVEMBRE. Nous avons reçu instruction de JACQUES AUGER, Gér. Syndic, la dite faille de vendre à l'encan, MARDI, le 23 NOVEMBRE courant, à la manufacture du Failli, rue St. Valier, St. Roch...

La vente à 10 heures précises. OCT. LEMIEUX & Cie., Encanteurs. Québec, 15 nov. 1875. REMIS. La Vente de l'Engrais dans l'affaire de J. M. ROCHETTE est remise à un jour ultérieur.

POISSON! HUILE! 200 Grs. Morue Verts No. 1. 100 do do do No. 2. Grande Morue en Draft. Morue Séchée, lre qualité. Saumon, Sardines, etc.

J. B. RENAUD & CIE., 26, 28 et 30, RUE ST. PAUL. Québec, 10 nov. 1875. BANQUE DE QUÉBEC. AVIS est par le présent donné qu'un dividende de

QUATRE POUR CENT à payer sur le Fonds-Capital de cette Institution a été déclaré pour les six mois courant, et qu'il sera payable à la Banque, en cette ville, le 15 DECEMBRE prochain.

LA QUESTION IMPORTANTE DU JOUR! C'est la construction prompte du Bassin de Radoub projeté. Ce qui n'est pas mal. C'est d'acheter à Bon Marché.

LE MOÛT EST: Liquidation prompte. Ventes à bon marché. Venez, venez, venez. Tous y trouvent leur compte.

E. J. DUBEAU, 37, rue de la Couronne, St. Roch. VENTE A GRAND SACRIFICE. Marchandises d'Automne et d'Hiver.

LE MOÛT EST: Liquidation prompte. Ventes à bon marché. Venez, venez, venez. Tous y trouvent leur compte.

E. J. DUBEAU, 37, rue de la Couronne, St. Roch. VENTE A GRAND SACRIFICE. Marchandises d'Automne et d'Hiver.

LE MOÛT EST: Liquidation prompte. Ventes à bon marché. Venez, venez, venez. Tous y trouvent leur compte.

F. X. LEPAGE, 34, rue de la Couronne, St. Roch. D. A. VALLEE, 14, RUE DU PALAIS, Ancienne résidence de feu le Dr. L. J. Roy.

MARCHANDISES A BON MARCHÉ. 75 Pièces Coton Blanc, 60 " Etoffes à Robes, 40 " Mérinos Français, 75 " Etoffes Rouges, 10 " Etoffes à Jupons.

Chez J. A. PARE, Marchand d'Instruments de Musique, etc. PAR LE STEAMER MORAVIAN. Violons Imitation Italienne, lre qualité, Archets, Diapasons, etc.

Vente à Bon Marché. Vêtements et Articles de Toilette POUR HOMMES. A 20 pour cent d'escompte sur toute EMPLETTES AU COMPTANT.

BIJOUTERIES ET ARGENTERIES. PREMIERE CLASSE. The Meridon Silver Plate Co. C'est la plus grande variété d'Argenteries qui ait jamais été vue à Québec.

MAISON PARISIENNE. Faubourg St. Jean, 33. Avis aux consommateurs de Cafés de 1re classe, importés directement par M. B. DELAHAYE.

LE CHEREN DE FER. LEVIS & KENNEBEC. Tableau des Heures de départ et d'arrivée. TRAIN A PASSAGER ET DU FRET.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Une petite quantité de Meisse Centrifuge à vendre par WHITEHEAD & TURNER.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Une petite quantité de Meisse Centrifuge à vendre par WHITEHEAD & TURNER.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Une petite quantité de Meisse Centrifuge à vendre par WHITEHEAD & TURNER.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Une petite quantité de Meisse Centrifuge à vendre par WHITEHEAD & TURNER.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Une petite quantité de Meisse Centrifuge à vendre par WHITEHEAD & TURNER.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Une petite quantité de Meisse Centrifuge à vendre par WHITEHEAD & TURNER.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Une petite quantité de Meisse Centrifuge à vendre par WHITEHEAD & TURNER.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Une petite quantité de Meisse Centrifuge à vendre par WHITEHEAD & TURNER.

MARCHANDISES A BON MARCHÉ. 75 Pièces Coton Blanc, 60 " Etoffes à Robes, 40 " Mérinos Français, 75 " Etoffes Rouges, 10 " Etoffes à Jupons.

Les Toiles d'écosses sont de très belles spécialités achetées au-dessous de leur coûtant, La balance de nos Toiles, Froids, Etoffes à Rideaux, Garnitures, Lits en fer et en Cuivre, etc., etc., seront vendus au prix coûtant pour argent comptant seulement.

GLOVER, FRY & CIE. Québec, 10 nov. 1875. SOCIÉTÉ DE Construction Mutuelle. La 51e appropriation sera tirée au sort dans le Bureau de la Société, No. 43, rue St. Pierre, JEUDI, le 15 NOVEMBRE courant, à 7 heures P. M.

Vente à Bon Marché. Vêtements et Articles de Toilette POUR HOMMES. A 20 pour cent d'escompte sur toute EMPLETTES AU COMPTANT.

J. DEEGAN, No. 2, RUE LA FABRIQUE. 50 douz. Cravates Stanley noires et de couleurs, à 50 cts. J. DEEGAN, No. 2, RUE LA FABRIQUE.

AVIS. Est donné qu'il sera fait une demande à la prochaine session de la Législature de Québec, pour la formation d'un Acte pour donner des pouvoirs plus étendus à la Corporation du Village de Lauzon, et pour la rendre indépendante du Comté de Lévis pour les fins municipales.

PELLETIERES! Z. PAQUET, MARCHAND, No. 70, rue St. Joseph, St. Roch, vis-à-vis le Couvent. AVIS AU PUBLIC.

MAISON PARISIENNE. Faubourg St. Jean, 33. Avis aux consommateurs de Cafés de 1re classe, importés directement par M. B. DELAHAYE.

LE CHEREN DE FER. LEVIS & KENNEBEC. Tableau des Heures de départ et d'arrivée. TRAIN A PASSAGER ET DU FRET.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Une petite quantité de Meisse Centrifuge à vendre par WHITEHEAD & TURNER.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Une petite quantité de Meisse Centrifuge à vendre par WHITEHEAD & TURNER.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Une petite quantité de Meisse Centrifuge à vendre par WHITEHEAD & TURNER.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Une petite quantité de Meisse Centrifuge à vendre par WHITEHEAD & TURNER.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Une petite quantité de Meisse Centrifuge à vendre par WHITEHEAD & TURNER.

Annances Nouvelles. COMPAGNIE D'ASSURANCE NORTH BRITISH AND MERCANTILE DE LONDRES ET D'EDIMBOURG. Capital: Deux Millions Sterling. FOND ACCUMULES, PLUS DE QUINZE MILLIONS DE PIASTRES.

DEPARTEMENT des MESSIEURS. Tweeds Anglais, brossés et Canadiens. Assortiment complet de Draps et Serges pour Pardessus d'Automne et d'Hiver. Caleçons, Camisoles, Chaussettes, Bretelles, Cols, Cravates.

DEPARTEMENT DES DAMES. Tous les derniers genres d'Étoffes à Robes de Fantaisie, Repp et Mérinos Français noir et de couleur, Alpaca, Lustré, Manteaux, Jupons piqués en Soie, Satin et en Alpaca.

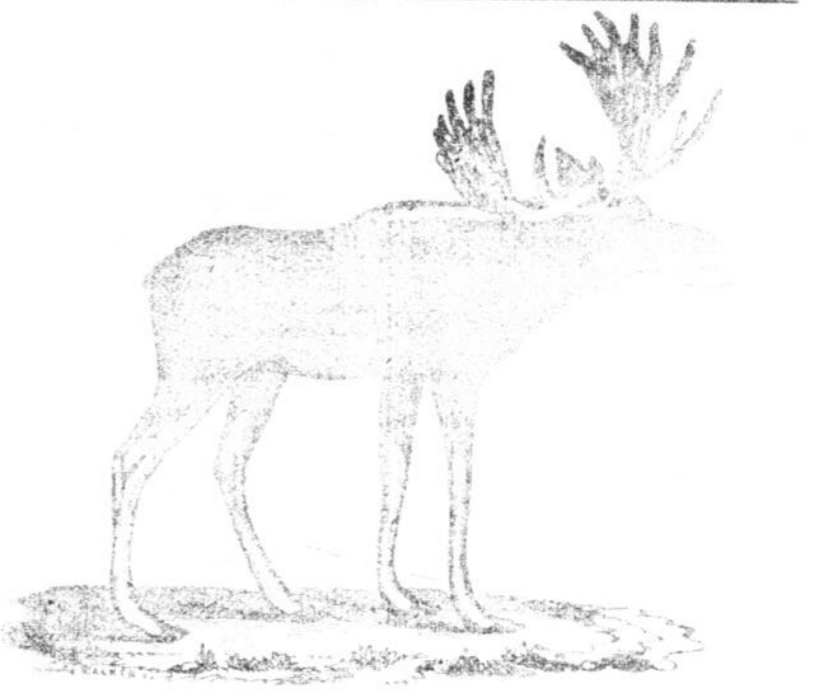
FOURRURES! FOURRURES! IMPORTATION EXTRAORDINAIRE POUR LES SAISONS D'AUTOMNE ET D'HIVER. No. 54, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

POUR LES DAMES. Garnitures en Set de Vison, do do Martre, do do Loup de la Mer du Sud, do do Agneau de Perse, do do Loup-Pigron, do do Castor Piqué, do do Grib, (très-élégant et fashionable).

POUR LES HOMMES. Casques, Pardessus, Gants et Bottines, Bous de Loup-Naturelle-Canadienne, do do Loup de Mer, do do Agneau de Perse, do do Loup-Pigron de la Mer du Sud, do do Vison, de Loup-Marin coloré gris, do do Capote et Poch-Jackets, de Chat Sauvage, de Loup-Marin, de Loup-Naturelle, de Loup-Naturelle.

Nouveaux Arrivages. ACTE DE LA FAILLITE 1869. (CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec.) Cour Supérieure. Dans l'affaire de HONORÉ SAMSON, de Québec, Corroyeur, Failli.

J. E. BERTRAND. Ingénieur Pratique, Inspecteur pour la Cie d'Assurance "La Royale Canadienne" Branche de Québec. Bureau: No. 35, rue St. Pierre, Basse-Ville, Bâtisse de la Banque Union, Québec.



Grande Découverte du Siècle !!
BROSSE CUNY
 PATENTÉE LE 16 MARS 1875.
Aux Ménagères.
 Economie de la Santé et de la Dépense.

Depuis des siècles, on cherche les moyens d'économiser sur toute chose, et surtout celui d'améliorer le sort des pauvres personnes, que nous engageons à acheter nos brosse dans nos magasins.

Nous croyons offrir maintenant au Brosseur seulement nos ménagères sauveront beaucoup de peines, de temps et feront économie de savon, mais le point principal de la découverte est la conservation de la santé. Plus besoin avec cette brosse de se mettre à genoux dans l'eau et rester mouillé des fols des journées entières, et s'écarter soit des rhumatismes ou autres maladies dangereuses.

Notre brosse se met au bout d'un manche et on s'en sert comme d'un balai; et même avant de la mouiller nous pouvons nous en servir pour balayer les parois, les tables et placiers, nous pouvons nous dispenser du service du balai ordinaire; elle lève et atteint tous les endroits les plus recelés; de plus, chose qui paraît impossible à première vue, c'est qu'elle ramasse elle-même l'eau qui se sert à laver le plancher, et l'aspécie parfaitement sans besoin de torchons.

Comme on le voit, par ce moyen, plus de fatigue et économie de temps, et l'ouvrage se fait comme par plaisir.

Un autre avantage de cette brosse, c'est qu'elle lève les planchers et les parois, aussi bien avec de l'eau froide seule, qu'avec de l'eau chaude ou du savon.

Une personne en toilette peut laver un plancher sans aucun danger de se salir ni même besoin de se mouiller les mains.

Nous le répétons donc, avec certitude de ne pas être démenti, c'est la plus utile découverte faite jus qu'à ce jour, dans l'intérêt de nos ménagères et de personnes obligées d'aller en tournée pour se servir le pain de leur famille.

La preuve la plus éclatante de la bonté, de l'excellence et de l'utilité de cette brosse, c'est l'usage que les grands établissements du Haut et du Bas Canada, tels que les collèges, couvents, asiles, prisons, etc., en ont immédiatement procuré, et qui peuvent la recommander par la satisfaction qu'ils ont éprouvée en les employant et ayant la preuve irrécusable par l'essai et l'emploi, qu'ils en ont fait de la vérité de toutes les qualités et de tous les avantages de notre Brosse Cuny.

Prix de la brosse avec le manche seulement, \$ 25.

Une fois les brosses usées, nous les remplaçons pour la somme de 5 cents.

Nous engageons le public et en particulier les ménagères, à venir voir cette brosse et à en faire l'achat à notre Etablissement No 53, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE.

A. LAPOSTOLLE,
 Seul Agent pour Québec, le Comte de Québec et de Lévis.

N. B. — Messieurs les marchands qui désirent se charger de la vente de cette brosse, sont priés, vu la grande demande qu'il en est faite, de donner leur ordre une journée d'avance.

Une remise libérale leur sera faite sur le prix de détail.

Québec, 13 oct 1875.

ALLEZ FAIRE vos ACHATS D'AUTOMNE

L'Enseigne de la Feuille d'Orable



55, rue St. Joseph, St. Roch
 Vous épargneriez 25 pour cent sur le prix des Marchandises !!!

Vu la crise financière qui paralyse le Commerce dans le moment, nous avons décidé de vendre nos Marchandises à MEILLEUR MARCHÉ QUE JAMAIS, C'EST-À-DIRE A

UN IMMENSE SACRIFICE,

Comme on pourra s'en convaincre en faisant une visite à notre Magasin. Nous offrons tout spécialement à votre attention nos

Flanelles Blanches tout laine, 25 cts. valant 35 cts.

Flanelles de Fantaisie tout laine à 33 cts., valant 40 cts.

Draps de Pilote, à 50 cts., valant \$ 1.20.

Etouffe du Pays tout laine, à 40 cts.

500 paires de Couvertes, depuis \$ 2.25 à \$ 8.00 la paire.

Toutes les nouvelles Etouffes au prix coûtant

Tous les nouveaux Châles au prix coûtant.

Tous les nouveaux Vestons au prix coûtant.

Tous les nouveaux Tweeds au prix coûtant.

Tous les Alpaca Noirs au prix coûtant.

DE PLUS :

Nous recevons, tous les jours, de grands lots de Marchandises de Montréal provenant de Fonds de Banqueroute dont nous disposerons à grand sacrifice.

BRUNET & LAURENT,
 No 53, rue St. Joseph, St. Roch.
 Québec, 18 sept 1875.

Merveilleuse Découverte

CONTRE LE MAL DE DENTS.

GRAIN D'ARGENT ANODIN

Huile Magnétique

MOHR.

Il fait disparaître le MAL DE DENTS instantanément et exempte l'extraction des Dents. Cette préparation s'opère entièrement de tout ce qui a été offert au public jusqu'à présent.

Cette HUILE MAGNETIQUE produit une action magnétique sur les nerfs et les gencives, et fait disparaître immédiatement sans douleur, tous les maux de dents.

PRIX 50 Centimes la Boutelle.

Avec le Fil Magnétique et la Laine préparée pour son application.

Expédié franc de port à l'importe quelle adresse, sur réception du prix.

Vendu par tous les Chimistes et Droguistes.

JOHN J. VELDON, Droguiste,
 No 50, rue St. Joseph, St. Roch,
 Agent pour Québec,
 Québec, 1er sept. 1875.

AVIS AU PUBLIC.

La grande vente de Marchandises Sèches au détail chez T. ELZ, GREFFARD, rue de la Couronne, 33, commencera MARDI. Le public est informé que les effets sont réduits à moitié prix et seront vendus sans réserve pour argent comptant, tels que :

Tweeds,
 Draps,
 Casimirs,
 Etouffes à Bobes,
 Soies noires,
 Mérinos noirs et de couleurs,
 Alpaca noir,
 Parathea noir,
 Draps de Sedan,
 Parathea,
 Cobourg,
 Indiennes,
 Cotons blancs et jaunes,
 Etc., etc.

Quelques pièces de Tapis Tapisseries, Damas pour Rideaux, etc., etc.

Hardes Fantes, Chaussures, etc., etc.

C'est une chance rare pour les Dames et Messieurs de se procurer des Marchandises à des prix si avantageux.

Profitez du bon marché.

T. ELZ, GREFFARD,
 Coin des rues de la Couronne et Notre-Dame des Anges,
 St. Roch,
 Québec, 26 avril 1875.

Aux Importateurs de la France.

GUSTAVE BOSSANCE

Commission-Transit, PARIS.

MAISON A MONTREAL.

Bossange & Gardiner

30, HOPITAL STREET, MONTREAL.
 Québec, 14 mai 1875—Joo

PIANOS SHIEDMAYER

PREMIER PRIX A L'EXPOSITION DE VIENNE 1873

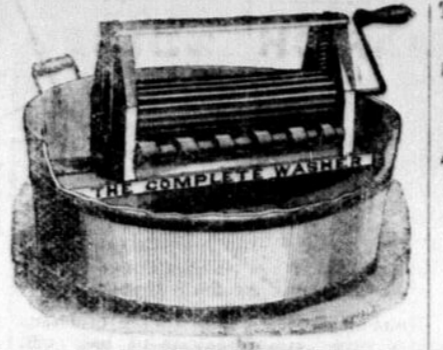
84 médailles d'or, premiers prix et diplômes à d'autres expositions européennes.

Les assignés ont reçu, cette semaine, un assortiment considérable et choisi de ces célèbres Pianos, qu'ils ont en vente à des conditions très avantageuses, pour faire place à une autre importation qu'ils attendent pendant le cours de ce mois.

Ceux qui désirent acheter sont respectueusement priés de faire leurs demandes de bonne heure, attendu que ces pianos de haute valeur sont invariablement vendus peu de jours après leur arrivée.

Pianos de seconde main, pris en échange.

E. LABRIE & Cie,
 No 20, rue St. Jean, Haute-Ville,
 Québec, 7 oct. 1875.



Le BLANCHISSEUR COMPLET

MANUFACTURE PAR GEO. B. HALL, Moulin de Montmorency, pour Dillingham et Berg, Seuls Agents pour la Province du Canada, 10, rue Arthur, Québec.

La machine à blanchir le linge, le meilleur marché, la plus supérieure et la seule faite qui existe actuellement sur le marché.

OPINIONS DU PEUPLE.

Nous, sous-signés, ayant acheté de MM Dillingham et Berg, une Machine à Blanchir le Linge, connue sous le nom de BLANCHISSEUR COMPLET, et ayant fait usage dans nos familles pendant plusieurs mois—nous prenons un grand plaisir à dire que nous sommes parfaitement satisfaits de l'ouvrage qu'elle accomplit que nous la croyons la meilleure machine à blanchir qui soit maintenant en usage, et qu'elle offre tous les avantages que l'on peut exiger d'une machine de ce genre.

Signés, J. Barrow, Courtier; Capt. C. E. Hollwell, Thos. Andrews, Thos. Lawrence, J. Griffiths, E. C. Burke, J. Bolvin, Alphonse Thériault, P. Bayle, James Drim.

En vente au bureau de

S. DUFFREY,
 No. 10, rue Arthur.

CHARLES HELMS,
 Agent sollicité pour Québec
 On demande partout des agents actifs.

Certificats des Machines à Laver Perfectionnées.

Ste. Agathe, Comté de Lotbinière P. Q.

MM. Dillingham & Berg, B. 210, rue 175.

Messieurs—C'est moi qui vous donne une recommandation que pour rendre service au public, que je me rends à votre désir d'avoir mon opinion sur votre "Laveuse Complète". Lorsque votre Laveuse m'a été apportée, j'ai eu à examiner tout le vocabulaire des réclames de votre Machine. C'était de l'argent perdu, ces machines sont la ruine des filles, c'est trop difficile à faire fonctionner, etc. J'ai tout laissé dire, et je me suis de suite mis en frais de faire ajuster la Machine sur une armoire, j'ai ordonné de faire tremper, pendant un demi-heure du linge sale. J'ai fait chanter une légèreté savonneuse, et j'ai fait mettre dans un drap, savonneux les directions, une quantité considérable de serviettes, de cols très-salis, et de chemises, et j'ai mis la servante à mouvoir la machine, et à faire passer pendant dix minutes, ce contenu ainsi composé. J'ai fait alors ouvrir le drap et ma ménagère a été forcée d'avouer qu'on ne pouvait mieux laver à la main. J'ai ensuite demandé combien il lui fallait de temps pour laver ce linge à la main, et on m'a avoué qu'il lui en fallait plus de deux heures. Je puis donc, par expérience, recommander votre Laveuse Complète, assurant qu'elle épargne beaucoup de savon et beaucoup de temps. Jeose assurer que la Laveuse répondra son prix d'achat en moins d'une année.

Voire, etc.

N. M. HUOT, Ptre.

Depuis plusieurs semaines que j'ai acheté la "Complète Laveuse Dillingham et Berg, Québec" je n'ai qu'à me féliciter de la machine dont on peut laver toutes sortes de linges, étoffes, tapis, etc., d'aucune longueur et de toute épaisseur, sans même forcer le frottement, et tout cela se fait en peu de minutes parfaitement, en un mot tout ce qu'on peut désirer en fait de linge fini; la "Complète Laveuse" de Messieurs Dillingham et Berg, le fait.

Pour rincer le linge il y a une "rinçeuse" attachée à la cure, cette "rinçeuse" presse toute l'eau hors du linge, et peu de temps après étant suffisamment sèche il est prêt à être pressé en fer chaud.

FRED. GAUVREAU, Curé,
 St. Fabien, 29 mars 1875.

Grand-Tronc—Chambres à Diner, Richmond, P. Q., 3 avril 1875.

MM. Dillingham & Berg, Québec.

Messieurs—Après avoir fait l'essai de plusieurs Machines à Laver, on me conseilla d'acheter l'une de vos Laveuses complètes, sous le nom de "Complète Laveuse". Je dois dire que j'en suis très-satisfait et que j'en recommande à tout va. Je n'ai pas de machine à laver égale à la vôtre dans le comté, pour épargner autant de travail et faire l'ouvrage aussi bien.

Je suis, votre obéi. serv.,

B. MARCHÉ,
 Québec, 17 juin 1875—6m

MOULINS A LAVER

L. N. ALLAIRE & CIE.

CERTIFICATS.

Québec, 23 février 1875.

L. N. ALLAIRE & Cie, Québec.

Messieurs—Mme. Rouleau se sert depuis le 18 juillet 1874 de la machine à blanchir et à retordre le linge de L. N. Allaire & Cie. Elle trouve qu'elle accomplit tout ce que vous prétendez qu'elle peut faire. Le blanchissage qui ordinairement occupait une personne pendant toute la journée se fait actuellement en une couple d'heures et Mme. Rouleau dit qu'il se fait aussi d'une manière bien supérieure. La meilleure recommandation que l'on puisse faire de votre machine, c'est de dire que c'est le plus gros objet de litière et le linge de table se lavent aussi facilement que le linge ordinaire et les poignets. Tout le blanchissage se fait maintenant dans l'avant-cour. Je dirai à tort: Achetez une machine de L. N. Allaire & Cie. et soyez heureux. Votre dévoué,

J. ROULEAU, Officier de l'Exercice,
 St. Sauveur, 23 février 1875.

L. N. ALLAIRE & Cie, Québec.

Messieurs—Sur la recommandation d'un ami l'un de vos machines brevetées pour blanchir le linge a été introduite dans ma cuisine, malgré la forte opposition de la servante. Après avoir fait en une heure un blanchissage qui prenait auparavant toute une journée elle offre d'en faire le prix, plutôt que de s'en passer. Je puis ajouter ici qu'ayant été souvent trompé au sujet de pareilles machines, j'étais prêt à croire que la vôtre ne valait pas mieux que les autres, et ayant exprimé cette opinion publiquement, je me croie en honneur de déclarer après mon expérience que c'est la seule que j'ai vu donner pleine satisfaction. Votre respectueux,

JEAN ALLAIRE,
 Québec, 18 mars 1875.

J. M. TARDIVEL,

PRINTRE-DECORATEUR,

No 24, RUE BUADE, HAUTE-VILLE

TAPISSERIE FRANÇAISE, PRINTRE, BRES, HUILLES, VITRES, ETC.

Québec, 27 février 1875—1a

Tableau indiquant l'heure du Départ des Mallees.

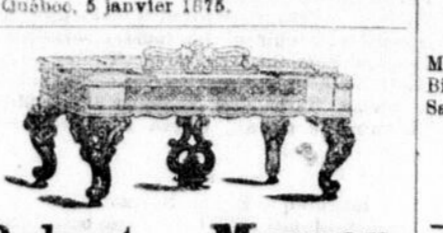
BUREAU DE POSTE, Québec, Novembre 1875.	Des	MALLEES.	Closes.
A. M. P. M.	ONTARIO	A. M. P. M.	
8.00	Ottawa, par chemin de fer (a).....	6.00	
8.00	Prov. d'Ontario, (a) QUÉBEC.....	6.00	
8.00	Arthabaska et Tr. Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Town de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a).....	6.00	
8.00	Station Chaudière Cité de Montréal, par chemin de fer, et l'Onest, tous les jours (a).....	6.00	
	Trois bièvres et Sorel, chemin de fer, tous les jours (a).....	6.00	
	Lesde, Mégantic, tous les jours, les St. Giles et St. Sylvestre, mardi, jeudi et samedi (a).....	6.00	
5.30	Riv-du-Loup, par chemin de fer et l'Est, tous les jours (a).....	7.00	
8.00	Comtés de Beauce et Dorchester, par chemin de fer de Lévis et Kennebec, tous les jours.....	7.00	
8.30	MALLEES LOCALES		
	Beaumont et St. Michel, tous les jours.....	2.30	
8.30	3.00		
	Bienvenue, Lauson, et St. Joseph, (Indian Cove), 2 fois par jour, Lévis, 2 fois par jour.....	8.30	2.30
8.00	4.30		
	Québec-Sud, 2 fois par jour.....	8.30	2.30
1.00	New Liverpool et St. Jean, tous les jours, 2 fois par jour.....	7.00	6.00
8.00	2.30		
	Sillery Cove.....	8.00	
8.00	2.30		
	Spencer Cove, 2 fois par jour.....	8.00	2.30
9.00			
	St. Sauveur et St. Roch, 3 fois par jour.....	8.00	1.00
	Bergeville et Cap-Rouge.....	11.00	
	Rive-Sud (ouest), St. Nicolas jusqu'à Beauceport, tous les jours.....	2.30	
8.00			
	Rive-Nord (ouest), Ste. Foye et Tr. Rivières, par terre, tous les jours.....	3.00	
8.00			
	Rive-Nord (est), par terre, Beauport, Châteauguay, Montmorency, Murray Bay, Chicoutimi, tous les jours, samedi excepté, à Murray Bay et Sagouay, par Navigation à Vapeur du St. Laurent, les mardis à Ile d'Orléans, lundis, mercredis et vendredis.....	6.30	
9.00			
	Beauport, Madis, Jendis et Samedis Bourg Louis, St. Raymond, Pont Rouge, Ste. Catherine, tous les jours, Valcartier et Lotte, mercredis et samedis.....	2.30	
8.00			
	Laval et Lac Beauport, mercredi et samedi.....	2.00	
10.00			
	Charlesburg, et Lotte, tous les jrs. Stonham, samedi.	2.00	
10.00			
	BAIE DES CHALEURS		
8.00			
	4.30		
	Matapédia, Cross Point, M. A. J. a, Campbellton, Nouvelle-Ecosse, par le chemin de fer du Grand Tronc, et Island Pond, tous les jours.....	7.00	
	Terreneuve et Berthoud, W. I., à est comprise dans chaque malle pour Halifax, d'où une malle est expédiée à l'arrivée de vapeurs Lunan venant de New-Yk. ETATS-UNIS.	7.00	
8.00			
	Boston et New-York, etc.....	6.00	
	INDES OCCIDENTALES		
	Lettres, etc., payées d'avance, voie de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'où les malles sont expédiées à l'arrivée de vapeurs Lunan venant de New-Yk. Occidentales, voie de la Havane, à New-York, tous les jours, à.....	6.00	
	d'où les malles sont expédiées chaque jour.....	6.00	
	Pont St. Thomas, les Indes Occidentales et le Brésil à New-Yk, à.....	6.00	
	d'où les malles sont expédiées le 23 de chaque mois.....	6.00	
	GRANDE-BRETAGNE		
	Par la ligne canadienne, samedi (a).....	7.00	
	Par les vap. de la ligne Cunard et N. Y., tous les samedis, Bar William & Guion via New York Samedis à.....	6.00	
	Par la ligne Hamburg, via New-York, lundi à.....	6.00	
	(a) — Sacs des malles, par les chars, ouvert jusqu'à.....	6.30	P. M.
	(b) — Sacs des malles, par les chars, ouvert jusqu'à.....	7.00	P. M.
	(c) — Sac Supplémentaire, à.....	8.00	P. M.
	Les lettres enregistrées doivent être déposées à la Poste 15 minutes avant le départ de chaque malle.		
	Les lettres sans lettres sur la rue seront livrées à 6.45 h. a. m., 10.30 h. a. m., et 3.45 p. m., et 5.45 p. m.		
	J. B. PRUNEAU, Maître de Poste, Québec, 18 nov. 1875.		

DUPONT PAPER CO.,

Ont l'honneur d'informer le public en général qu'ils ont transféré leur Bureau du No. 37, rue St. Paul, à PORTNEUF, et qu'ils sont prêts à recevoir les ordres pour Papier à Journaux, Livres, Manilla, Etc., etc., etc.

Tous les ordres devront maintenant leur être adressés à Portneuf.

Québec, 5 janvier 1875.



Robert Morgan,

Agent et Importateur de Pianos appartenant aux célèbres manufactures DE STEINWAY, CHICKERING et HAINES.

Pianos Cottage,

De Zeiter & Winkelmann, Braunschweig.

Seul Agent pour les Harmoniums provenant de la manufacture MASON & HAMLIN, de Boston, Mass, E. U., les meilleurs harmoniums connus pour Salons.

La médaille d'or de l'exposition de Vienne a été donnée à la Manufacture d'Harmoniums de MASON & HAMLIN, pour l'excellence incontestable des Harmoniums. Ce prix qui lui a été décerné est la reconnaissance publique de la supériorité de ces instruments de musique.

M. Morgan a actuellement en mains un nombre considérable de instruments et de dessein mentionnés, et plusieurs autres provenant de meilleures manufactures, de premier et de seconde main—et qui vu la rareté d'argent et l'état déplorable de notre situation monétaire il vendra argent comptant au prix le plus modique.

Assés—Pianos, Harmoniums et Pianos à louer pour la saison d'été.

B. MORGAN,
 16, rue la Fabrique,
 Québec, 21 juin 1875.

L'Agent Provincial

POUR LES

Machine à Coudre Elias Howe

De New-York.

Affirmer que les Machines Américaines de ELIAS HOWE sont les meilleures et les seules qui puissent donner satisfaction parfaite. La preuve est que quoique ces Machines soient fabriquées depuis 25 ans aux Etats-Unis, on ne pourrait pas en trouver une seule chez le vendeur d'articles de seconde main, tandis que l'on y trouvera presque tout autre genre de Machines, mais surtout les Machines fabriquées au Canada.

L'Université-Laval a fait l'acquisition d'une Machine Elias Howe pour le cabinet de physique.

A vendre seulement chez

F. DURAND & Cie,
 No 354, rue St. Jean,
 No 314, rue du Palais,
 Québec, 30 août 1875.

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE

Préparation de N. DUDEVOIR.

C'est une des plus belles découvertes du siècle.

AUX DAMES.

Pour l'usage de la Toilette et pour préserver la fraîcheur du beau teint. Sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante.

Pour les Maladies de la Peau, telles que le Masque, Rousses, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, les Pastilles, les Taches, les Clous, etc.

Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la Peau du Visage d'une éclatante blancheur.

Vendu chez W. E. Brunet, St. Roch; O. Potvin & Cie, B.-V.; O. J. Dion, Lévis.

Québec, 20 mai 1875—1a

J. & W. REID,

40, Rue St. Paul, Québec.

MANUFACTURIERS DE PAPIER-FECTURE pour le rembrassage des maisons et pour mettre sous les tapis.

PAPIER GOURDONNE pour les couvertures des maisons.

PAPIER à ENVELOPPER, Gris, Brun, Douce et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

PAPIER A IMPRIMER, Blanc et de toute qualité, de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER fait à la machine, pour groceries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai.

Importateurs et Marchands

Da papier à lettre, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre;

Enfin de toute sorte de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.

TAPISSERIES, en gros seulement.

J. & W. REID,
 Québec, 6 oct. 1875.

La Compagnie Canadienne

CAOUTCHOUC

DE MONTREAL

CONFECTEURS DES ORNEMENTS et COURROIES, Patentes, BOYAUX, PLAQUES pour joints de Machines à Vapeur, BRESSOIRS et TAMPONS pour Chars de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

—ABSE—
 BOTTES et CLAQUES en CAOUTCHOUC, BOTTINES ou PARBUSSES en FEUTRE AVEC CAOUTCHOUC, en grande variété.

Tous les ordres sont exécutés avec ponctualité.

Bureau et Atelier : No. 272, Rue Ste. Marie.
 F. SCHOLES, Administrateur,
 Montréal, 30 Jan. 1869—1a

AVIS.

La présente est pour certifier que MM. WOODLEY & CIE., de Québec, ont été nommés par nous Agents pour la vente de nos célèbres Patrons de Modes.

MADAME DEMOREST,
 New-York, 1 octobre 1875.

SEULS AGENTS pour la vente des Moulin à Coudre suivants :

Singer de Famille de C. W. William, premier prix
 Singer No. 2, pour Manufactures.
 Osborne S. M.
 Wanzler.

—ET TOUJOURS EN MAINS—

Moulin Howe, A. B. & C.; Raymond, Favorite, Gardener, Banner, Webster, etc.

Pour référence, s'adresser aux personnes dont les noms suivent : MM. O. Brossé, Marchand de Chaussures de Gros; O. Mignier, P. Couture, Giroux & Laflamme, Louis Blodden, Isaac Bolvin, Charles Roy, les Dames du Bon Pasteur, le Couvent de St. Sauveur, etc.

WOODLEY & CIE.,

RUE ST. JEAN.
 Québec, 8 octobre 1875

CIE. D'ASSURANCE STADACONA

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

BUREAU DE DIRECTION :
 PRÉSIDENT :—J. B. RENAUD, Ecr.
 VICE-PRÉSIDENT :—Hon. J. SHARPLES.